

Cash

Par Thomas Burnet

Audrey s'avança sur le pas de la porte en tirant doucement Noémie par la main et frappa. Valentine tourna la tête et invita la mère de famille à entrer dans son bureau.

- Bonjour madame la directrice, je viens pour l'inscription de Noémie, déclara-t-elle en s'avançant.

- Bonjour madame...

- Lippet. Madame Lippet.

- Ah oui ! Excusez-moi, j'ai beaucoup de mal avec les nouveaux noms de famille. Elle se tourna vers la petite fille : Bonjour Noémie.

- Bonjour madame.

- Asseyez-vous, je vous en prie. La mère s'exécuta tandis que sa fille lorgnait sur les ballons posés par terre, près du bureau.

- Alors, Noémie va avoir l'âge pour rentrer à l'école l'année prochaine ?

- C'est cela.

- Avez-vous apporté les documents que je vous avais demandés ?

- Bien sûr. Voici le livret de famille et le certificat médical. Audrey les tendit de la main droite, en gardant quelque chose d'autre dans sa main gauche.

- Très bien, sauf qu'il manque aussi son carnet de santé.

- Ah oui, que je suis bête. Il est dans mon sac. Elle fit semblant de fouiller dans son sac, puis tendit le carnet qu'elle avait gardé en main. Le voici.

- Je vous remercie.

La directrice s'en saisit puis le compulsa lentement. Elle savait ce qu'elle cherchait et passait d'une page à une autre avec aisance.

- Alors... Elle a fait une jaunisse à la naissance ?

- Oui, mais elle était physiologique, le cerveau n'a pas été atteint.

- Vous en êtes sûre ?

- Oui, c'est noté en dessous.

- En effet... Je préfère toujours vérifier en demandant.

Elle tourna encore quelques pages avant de lancer, d'un air interrogateur : Elle fait de l'asthme ?

La mère de famille serra les poings et devint plus nerveuse. Elle tenta de se contrôler et répondit, le plus naturellement possible : Oui, mais c'est léger.

- Ca lui a tout de même valu quatre jours d'hospitalisation lors de sa première année, et trois jours l'année dernière, rétorqua Valentine.

- Oui... mais maintenant, c'est stabilisé. Regardez, le médecin ne lui interdit aucune activité physique.

- Certes... Avez-vous apporté le reste des documents ?

- Oui. Audrey attrapa son sac et en sortit une pochette. J'ai tout pris : la feuille de déclaration d'impôts, le bail de notre appartement, l'attestation de continuité de scolarité rédigée par ses grands-parents et ses oncles et tantes, et notre dossier de fécondité. Elle prit les documents et les donna à la directrice.

Valentine attrapa les documents et les parcourut rapidement. Elle acquiesça silencieusement jusqu'à voir le dossier de fécondité. Audrey serra à nouveau les poings.

- Noémie est née d'une fécondation In vitro après trois fausses couches ? Vous n'aurez donc pas d'autres enfants ?

- Si bien sûr.

- A 39 ans ???

Audrey rougit et elle laissa couler une larme. Elle savait que son dossier n'était pas bon, mais il fallait bien que Noémie soit acceptée dans cette école. Ils en avaient besoin.

- A votre avis ? Bien sûr que nous ne sommes pas sûrs ! Mais Saint-Paul et Victor Hugo ont déjà classé ma fille dans la catégorie des « enfants à faible apport ».

- Je ne vais pas vous cacher que votre situation et celle de Noémie l'amènent logiquement dans cette catégorie.

- Et dans votre école, c'est combien les EFA ?

- 542 € par mois.

- Par mois ?

- Je ne peux pas faire autrement madame Lippet.

- Je m'engagerai dans l'école. Je pourrais faire de la publicité. Vous ne serez pas déçus ! Audrey pleurait maintenant à chaudes larmes. Valentine haussa les sourcils, s'approcha et lui parla franchement.

- Comprenez-moi madame, mes subventions dépendent du taux de réussite de mes élèves aux évaluations nationales de CE1 et de CM2. Une élève asthmatique comme Noémie ne sera pas performante en sport, et elle manquera de nombreux jours de classe. De plus, vous arrivez avec un enfant unique. Je sais bien que la vie est dure et que la taxe de remboursement de la dette a encore

Novembre 2009 : Cash

Découvrez d'autres nouvelles sur <http://thomsbooks.jimdo.com>

été augmentée le 1^{er} juillet dernier, mais je dois faire fonctionner mon établissement. 542 € par mois, c'est tout.

- Vous ne pouvez même pas monter jusqu'à 650 € ? S'il vous plait. En dessous, nous ne pourrions pas boucler nos fins de mois.

- Au besoin 550 €, mais si le comité de parents d'élèves apprend qu'une EFA est payée plus de 550 €, il va lancer une campagne de retrait d'enfants. Et imaginez la réaction des autres enfants... En maternelle, ce n'est pas très grave, mais quand ils comprennent qu'ils sont payés pour venir à l'école, il faut que les degrés de rémunération soient respectés pour qu'ils soient motivés. Que penseront-ils si Noémie est payée comme une EAB ? Si Noémie vient à l'école de manière régulière – en tenant compte des contraintes médicales – et qu'elle s'en sort bien, nous partirons donc sur un salaire de 550 €, révisable tous les ans, dans une fourchette de 5 %. A prendre ou à laisser.

FIN